Semaine du handicap : Pierre, un employé comme les autres malgré son handicap

Pierre Clavé est employé dans un centre commercial de Bordeaux-Lac. Il bénéficie d'un dispositif qui favorise l'insertion des personnes qui souffrent de pathologies mentales. Il est heureux d'être au milieu des autres salariés. Pour l'entreprise, " c'est un employé lambda".



Depuis 2017, Pierre est salarié dans un centre commercial à Bordeaux. Un salarié comme les autres parmi les 650 employés du site. Et cela, malgré son handicap : il est atteint de trisomie 21.
Nous le rencontrons ce jour-là au cœur de la boulangerie de cette grande enseigne.

" Ici c'est mon univers. Regardez, j'ai ma photo au mur avec les autres. Je souhaite évoluer encore et encore. "

Agé de 40 ans, Pierre Clavé est décrit comme un salarié impliqué. Son employeur est convaincu des bénéfices de "l'emploi pour tous" en milieu ouvert. Jean-Luc Carré, directeur de cet hypermarché, ne tarit pas d'éloge à l'égard de son salarié : " C'est une saine émulation, un esprit d'équipe décuplé, la fierté d'une équipe. Pour moi, Pierre est un employé lambda. "

Christophe Lecuyer est responsable régional de l'association trisomie 21 en Nouvelle Aquitaine. Il développe ce service d'accompagnement au travail en milieu ouvert : " On ne se focalise pas sur le handicap, on se concentre sur ce que Pierre est capable de faire et on voit avec l'employeur comment adapter l'environnement de travail. "

Une prime exceptionnelle à l'embauche de 4000 euros

Si Pierre a trouvé un emploi où il s'épanouit, le chômage des personnes handicapées reste un problème en France, malgré quelques avancées.

La loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés de compter 6 % de travailleurs handicapés. Mais le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés stagne selon le dernier rapport de la Direction de

l’animation de la recherche, des études et des statistiques. Il est en moyenne de 3,5 %, loin encore des 6 % imposés.

En 2019, le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste 2 fois plus élevé que celui de la population active en général. Même si ce taux a d’avantage baissé que celui de l’ensemble de la population selon le secrétariat d’Etat chargé des personnes handicapées. Le nombre de demandeurs d’emploi en situation de handicap est repassé en dessous du seuil des 500 000 personnes fin 2019.

Pour doper les embauches, une aide exceptionnelle est accordée ,sous conditions, pour employer une personne handicapée dans le cadre du plan de relance de l’économie avec la crise sanitaire. La DIRECCTE de Nouvelle Aquitaine détaille ici les mesures.

Pour voir la vidéo, cliquez ici

Article paru sur France 3 Nouvelle-Aquitaine